



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DE CHAGNY, 2 RUE DU BOURG 71150 CHAGNY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M BAZIN CEDRIC, représentant de la société A LA FERME BAZIN S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 ROUTE DE CHAMBERY 21340 LA ROCHEPOT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M BAZIN CEDRIC	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Chagny
2, rue du Bourg - 71150 CHAGNY
Tél. 03 85 90 57 92 (appel local non surtaxé)
Fax 03 85 87 19 35
RCS CHALON/SAONE D 325 806 396